

PLAN LOCAL D'URBANISME





SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

Mairie 90 Place du marché 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

Juillet 2020 Crédit photo : Commune de Saint-Symphorien-sur-Coise Échantillons : Weber Commune de Saint-Symphorien-sur-Coise

SOMMAIRE

| p. 4 Control of the technique, à quoi sert un enduit | |
|--|-------|
| Le centre ancien A - Un patrimoine remarquable | |
| Le centre ancien A - Un patrimoine remarquable | |
| Le centre ancien A - Un patrimoine remarquable | |
| A - Un patrimoine remarquable | |
| | |
| Un hâti historique | p. 6 |
| on san mistorique | _ |
| Intervenir sur un enduit en centre ancien | p. 7 |
| Vous êtes propriétaire d'un bien situé dans le centre ancien | p. 7 |
| B - Un patrimoine protégé | p. 8 |
| Les monuments historiques | p. 8 |
| Les poins clés à retenir | p. 8 |
| Le périmètre de protection | p. 9 |
| C - Des démarches accompagnées | p. 10 |
| Les démarches en mairie | p. 10 |
| La bonne utilisation du nuancier | p. 10 |
| Ils peuvent vous aider | p. 11 |
| Nuancier façade | р. 12 |
| Nuancier soubassement | p. 15 |

1 INTRODUCTION

Un peu d'histoire

Pour des raisons pratiques, les anciens construisaient leur bâtiment avec les matériaux qu'ils trouvaient sur place. On retrouvait les pierres du chemin sur les murs, la pierre de taille soulignait les encadrements, le sable colorait les enduits, la terre cuite donnait sa teinte aux tuiles..... Ce mode de construction a créé un mimétisme de matières et de couleurs entre le paysage bâti et le paysage naturel.



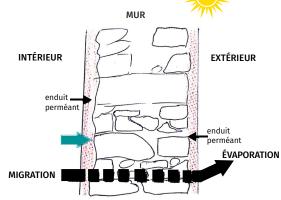


Aujourd'hui de par la facilité du mode d'approvisionnement, une large gamme de matériaux est disponible. Il faut cependant garder en mémoire ces notions d'identité des lieux et d'insertion au paysage liées à des matières et des couleurs, de pérennité des bâtiments liées à la qualité des matériaux utilisés.

Côté technique, à quoi sert un enduit?

L'enduit constitue la couche de finition des maçonneries. Il joue un rôle fondamental de protection et d'isolation contre les effets du vent, de la pluie et des variations thermiques ; il permet les échanges hygrométriques et gazeux avec l'extérieur.

Enfin, il donne aux façades leurs qualités d'aspect et de couleur par ses propriétés à réfléchir la lumière.



La couleur, partie visible du mur

Vision première du spectateur, la couleur agit sur l'environnement et compose le paysage rural et urbain.

Outil de mise en valeur, la couleur agit comme un révélateur de l'architecture. Tout en donnant à la commune une authenticité et une identité, la couleur est un outil essentiel dans la valorisation du patrimoine, la requalification des constructions récentes, mais également l'intégration harmonieuse de tout nouvel élément du cadre bâti dans son environnement.



Les couleurs du nuancier ont été étudiées à partir des matériaux locaux relevés sur la commune ou plus largement dans les Monts du Lyonnais.

La mise en œuvre

Pour que la réfection d'un enduit soit réussie, il est impératif que le mortier utilisé soit en parfaite compatibilité avec son support, de manière à garantir une bonne mise en œuvre et à préserver la pérennité du bâtiment.

Il est essentiel de comprendre et de respecter les équilibres hygrothermiques d'un bâtiment et surtout de laisser l'humidité libre de circuler. Les vieilles maçonneries ont besoin d'humidité; elles restent souples et ne fissurent pas. Elles nécessitent le choix de matériaux vivants et naturels, d'enduits de type traditionnel, afin de ne pas rompre l'équilibre de l'ensemble

Les 3 critères fondamentaux pour bien mettre en couleur un bâtiment :

- le situer dans son contexte proche (rue) ou lointain (quartier).
- le situer dans l'histoire, par rapport à son époque.
- le "classer" selon son type d'architecture et de façade.



Éviter:

Les solutions à base de ciment gris, de chaux artificielle ou d'enduits plastiques qui empêchent les murs de respirer, favorisent la stagnation de l'humidité à l'intérieur des bâtiments et dénaturent la construction.



Choisir un enduit à la chaux

Les enduits à la chaux répondent aux exigences de perméabilité à l'air et à la vapeur d'eau suffisante pour permettre au mur de respirer, tout en étant évidemment imperméable à l'eau de ruissellement.

2

LE CENTRE ANCIEN

A - Un patrimoine remarquable

Un bâti historique:

Les façades des maisons du centre ancien sont généralement recouvertes d'un enduit. Pour certaines, ces enduits protègent les maçonneries depuis plusieurs siècles et contribuent à la qualité architecturale. Les différentes finitions soignées de ces enduits leur confèrent un aspect esthétique.







La commune est fortement imprégnée de son héritage historique et culturel (bourg médiéval fortifié, Eglise classée Monument Historique en 1920, la porte Riverie inscrite monument historique en 1926).

Une grande partie du centre-ville de Saint-Symphorien-sur-Coise est concernée par la protection relative aux monuments historiques et à leurs abords.



Intervenir sur un enduit en centre ancien :

Ce patrimoine justifie quelques précautions préalables à toute intervention.

- Il est nécessaire de bien analyser le bâtiment et son environnement afin de réaliser une façade harmonieuse dans la ville, le bourg la rue.
- Il s'agira alors, en fonction du support existant, c'est-à-dire la composition du mur (moellons de tout venant, pierre de taille, brique, ciment naturel prompt, etc), de définir :
 - le procédé de ravalement adapté et compatible avec la nature du support, en précisant toutes les étapes : nettoyage du support, application des matériaux, finition et teintes :
 - les matériaux à mettre en œuvre : enduit à la chaux naturelle, badigeon de chaux, etc ;
 - la finition : gratté fin, taloché fin, beurré, pierre apparente etc.

L'intervention ne peut porter que sur un support sain. Elle nécessite un diagnostic préalable qui conduit à une programmation précisant la nature et l'ordre des interventions à envisager :

- 1) Les travaux préliminaires
- 2) le procédé de nettoyage
- 3) Les techniques de restauration et de protection

Si vous faites appel à une entreprise ou un artisan, veillez à ce que ces informations soient précisées dans le devis.

Vous êtes propriétaire d'un bien situé dans le centre ancien :

Votre bien est probablement concerné par le périmètre de protection des abords des Monuments Historiques.

Avant d'envisager des travaux, vous devez vous informer sur ce qu'il est possible de faire.



Un entretien régulier de l'ensemble de ses façades permet au bâtiment de conserver un état sanitaire durable, et donc d'éviter des travaux conséquents et onéreux. Il valorise le bien immobilier.

Le défaut d'entretien impose aux propriétaires une véritable restauration.

Le ravalement a certes un rôle décoratif, mais il permet surtout de préserver les maçonneries de façade.

B - Un patrimoine protégé

Les monuments historiques :

Si la conservation des monuments historiques est essentielle, les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure. L'impression que donne le monument est conditionnée par ce que dégagent

Toute modification sur celui-ci a des conséquences sur la perception et donc la conservation des

L'objectif du périmètre est de protéger la relation entre un édifice et son environnement en veillant à la qualité des interventions (facades, toitures, matériaux).

A ce titre, une vigilance particulière s'impose à l'égard des projets de travaux dans leur environnement.

Depuis la loi du 25 février 1943 l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) rend un avis sur toute demande d'autorisation de travaux à l'intérieur d'un périmètre de protection.







LES POINTS CLÉS À RETENIR

Le périmètre de protection des bâtiments historiques est une servitude d'utilité publique qui s'applique autour de chaque édifice inscrit ou classé au titre des monuments historiques. Par défaut, le périmètre de protection est un rayon de 500m autour du bâtiment classé ou

Dans ce rayon toutes les modifications de l'aspect extérieur des immeubles (façades, couvertures) ou les travaux qui modifient les lieux extérieurs (piscines, murs, extension d'un bâtiment) nécessitent l'approbation de l'ABF.

L'ABF s'assure que les travaux ne portent pas atteinte au monument historique ou aux abords du monument historique. Il s'assure également du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, de la qualité des constructions et de leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant. Il veille à la qualité des interventions sur le bâti (façades, toitures, matériaux) et les espaces publics (traitement des sols, au mobilier urbain, à l'éclairage).

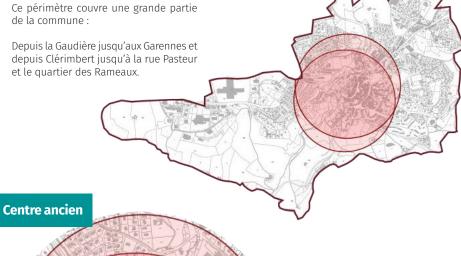
Des recours existent pour contester un avis défavorable, mais aucun recours direct contre l'avis de l'ABF n'est recevable.



Le périmètre de protection :

Ce périmètre couvre une grande partie de la commune :

Depuis la Gaudière jusqu'aux Garennes et depuis Clérimbert jusqu'à la rue Pasteur et le quartier des Rameaux.



Dans le centre ancien, le nuancier propose une gamme de 18 couleurs pour les enduits de facades dont 2 pour les soubassements.

La gamme est plus limitée dans le périmètre de protection des abords des 2 monuments historiques situés sur la commune.

Le choix des matériaux appliqués et leurs mises en œuvre devra être adapté à la nature du support, ainsi, une attention particulière sera apportée au travaux de ravalement d'un bâti ancien (procédé de nettoyage, d'application de matériaux, finition).

Pour le bâti ancien, le choix des teintes de fond de facades et de ces éléments de décors et modénatures devra se rapprocher au maximum des dispositifs d'origines existants.

Je vérifie si mon projet est situé dans le périmètre de protection sur http://atlas.patrimoines.culture.fr/ atlas/trunk/

C - Des démarches accompagnées

Les démarches en mairie :

L'intervention sur un enduit modifie l'aspect extérieur d'une construction. Une autorisation d'urbanisme est nécessaire. Dans les grandes lignes, une déclaration préalable suffit pour des travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une façade, comme percer une ouverture, changer les menuiseries des fenêtres, ou encore choisir une nouvelle couleur de crépi.

Cette formalité est aussi requise pour effectuer un ravalement en espace protégé.

Un permis de construire devient nécessaire en cas de changement de destination ou d'ajout de surface (de plancher ou d'emprise au sol) de plus de 20 m² (simple déclaration préalable pour une surface comprise entre 5 et 20m²).

Votre dossier enregistré et instruit en Mairie sera transmis à l'ABF qui émettra un avis. Son avis lie la décision communale.

Les imprimés peuvent être téléchargés en ligne :

- déclaration préalable : www.service-public.fr
- permis de construire : www.service-public.fr



La bonne utilisation du nuancier :

Le nuancier communal doit aider et orienter l'utilisateur dans son choix lors d'une réhabilitation, d'une rénovation ou d'une construction.

Les demandes de permis de construire, déclarations préalables et autres autorisations d'urbanisme doivent se référer au nuancier, celui-ci constituant une des pièces du Plan Local d'Urbanisme.

Seul le nuancier déposé en mairie permet de rendre compte exactement des couleurs.

Dans un souci pragmatique les couleurs ont également toutes été référencées à la norme NCS ce qui permet de les retrouver chez tous les fournisseurs et fabricants.



Consultez le PLU en ligne sur www.saint-symphorien-sur-coise.fr

Retrouvez les règles applicables sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



- Une question, une difficulté pour compléter votre demande ?
- Vous souhaitez rencontrer l'ABF?

Contactez le service urbanisme : urbanisme@saintsym.fr 04.78.44.37.57

Pourquoi des références Weber dans le nuancier communal?

Les couleurs proposées sont celles du nuancier Weber. En aucune façon, le nuancier communal n'oblige au recours systématique à ce fournisseur. Il indique une nuance de couleurs que vous pouvez rapprocher du nuancier de votre choix. Les couleurs peuvent être perçues différemment selon le support (écran, papier, etc)

Ils peuvent vous aider:

Fraternité

Soutien de l'État, subventions des fondations : Des aides financières existent pour vous permettre d'entretenir votre patrimoine.



DRAC

Direction Régionale des Affaires Culturelles.

L'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône et métropole de Lyon) participe à la promotion de la qualité patrimoniale, architecturale et urbaine, à la conservation et à la valorisation du patrimoine monumental.

Elle veille à la préservation et à la mise en valeur des espaces protégés : abords des Monuments Historiques, sites patrimoniaux remarquables.

Avec les autres services de l'État en région, il participe et veille à la gestion des sites et paysages, à l'aménagement du territoire et aux réglementations concernant l'environnement, l'urbanisme et le renouvellement urbain, dans un objectif de qualité durable des espaces urbains et naturels.

Contact:

Le Grenier d'abondance 6 Quai Saint-Vincent 69283 Lyon Cedex 01

Tél.: 04 72 26 59 70

Mail: udap69@culture.gouv.fr Site internet: www.culture.gouv.fr



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation régionale Rhône-Alpes

La Fondation du Patrimoine a pour vocation première de préserver et de restaurer le patrimoine rural non protégé dans toute sa diversité. Ses outils vont du label fiscal à destination des propriétaires privés, à la souscription pour les propriétaires publics et associatifs, mais également via le mécénat d'entreprise.

Elle s'organise en délégations régionales gérant des délégués départementaux. Des aides existent pour les propriétaires imposables (label fiscal) et non imposables (subvention).

Contact:

Fort de Vaise 27 Boulevard Antoine de Saint-Exupéry 69009 Lyon

Tél.: 04 37 50 35 78

Mail: rhonealpes@fondation-

patrimoine.org

Des fiches conseils sont à votre disposition sur www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

Fiche conseil n° 7 Le ravalement de façade Fiche conseil n° 8 Les enduits à la chaux Fiche conseil n° 9 Les badigeons Fiche conseil n° 10 La pierre Fiche conseil n° 10 bis Les sondages

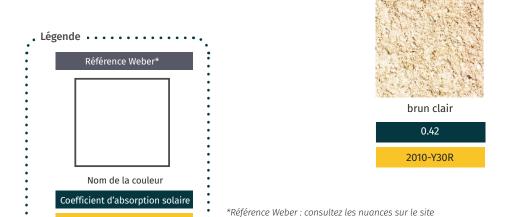


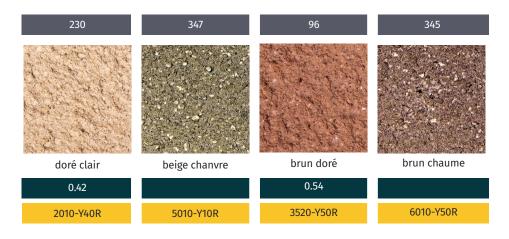
Nuancier Centre ancien

FAÇADE









^{**}Références normalisées que les fabricants et les fournisseurs connaissent. Communiquez ces codes à votre fournisseur pour garantir la fiabilité de la couleur

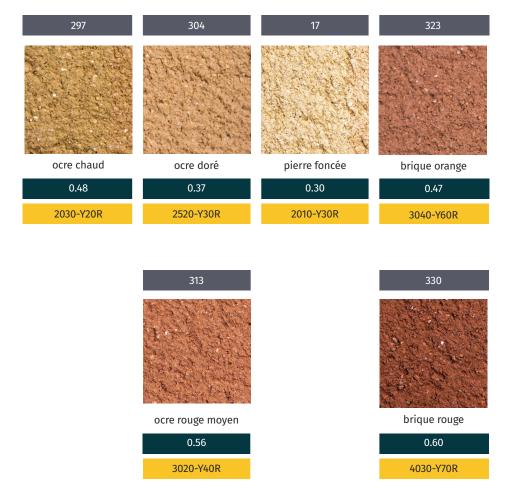
Code NCS**

couleurs)

www.fr.weber (Rubrique enduits minéraux Terres d'enduits : 96

Nuancier Centre ancien

FAÇADE



Nuancier Centre ancien

SOUBASSEMENT

Définition :

Partie inférieure, massive, d'une construction, qui surélève celle-ci au niveau du sol. Le soubassement doit encaisser les chocs sans trop se dégrader. D'une couleur distincte de l'enduit il sera plus facile à réparer à moindre frais.

En contact avec le sol il est la première zone d'évaporation à favoriser pour éviter que l'eau en provenance du sol ne remonte plus haut ou ne ressorte à l'intérieur (ce que l'on appelle les remontées capillaires).

En général gris ou peu coloré il met en valeur la couleur de l'enduit situé audessus. Composé de sable gros, il contraste avec l'aspect généralement plus fin de l'enduit de façade.



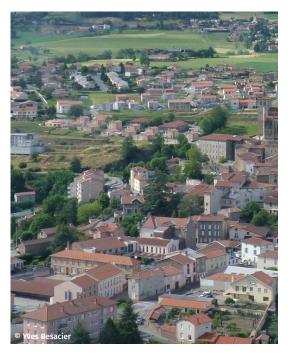


HORS CENTRE ANCIEN

A - Vous êtes propriétaire d'un bien située hors du centre ancien

Votre bien n'est pas concerné par le périmètre de protection des abords des Monuments Historiques.

Néanmoins, avant d'envisager des travaux, vous devez vous informer sur ce qu'il est possible de faire.



Une question, une difficulté pour compléter votre demande ?

Contactez le service urbanisme : urbanisme@saintsym.fr 04.78.44.37.57

Dans la plupart des cas, votre maison est située en lotissement. Les coloris et finition de l'enduit de votre maison sont cadrés par le règlement du PLU. Le règlement de lotissement peut également vous donner des informations.

Évitez la multiplication des teintes et limitezvous à trois couleurs maximum, volets et menuiseries compris. Les tons neutres sont adaptés aux façades orientées nord ou très ombragées et peuvent être combinées avec un ton un peu plus clair.

Le blanc, très salissant, et particulièrement éblouissant l'été, n'est pas autorisé à Saint-Symphorien-sur-Coise.

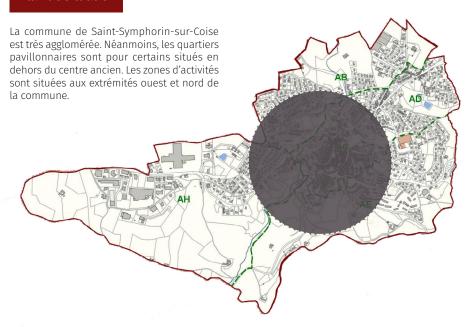
Le nuancier propose une gamme de 27 couleurs pour les façades dont 4 pour les soubassements.

Consultez le PLU en ligne sur www.saint-symphorien-sur-coise.fr

Retrouvez les règles applicables sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



Plan de situation



B - Le cas particulier des zones d'activités

L'habillage des façades en acier, bois, parpaings ou béton des bâtiments industriels permet une grande variété d'aspect en cohérence avec la personnalité et l'image de marque de l'entreprise.

Le Plan local d'urbanisme cadre les aspects: « Les matériaux qui, par leur nature, ne sont pas destinés à rester apparents sont en-duits. Les enduits à grains fins, lissés sont les seuls autorisés. Les bardages en bois pourront être utilisés. Ils sont soit en teinte naturelle, soit coloré en gris, imitant le vieillissement naturel du bois. Les bardages métalliques devront être mats et leurs couleurs doivent s'intégrer dans l'environnement immédiat et obligatoirement figurer à la demande de permis de construire. La couleur blanche et les couleurs vives sont interdites. La couleur sombre et neutre doit respecter le nuancier établi et consultable en Mairie. »

Nuancier Hors Centre ancien

FAÇADE





*Référence Weber : consultez les nuances sur le site

www.fr.weber (Rubrique enduits minéraux Terres d'enduits : 96



^{**}Références normalisées que les fabricants et les fournisseurs connaissent. Communiquez ces codes à votre fournisseur pour garantir la fiabilité de la couleur

10

Légende

Référence Weber*

Nom de la couleur

Coefficient d'absorption solaire

Code NCS**

240

couleurs)

Nuancier Hors Centre ancien

FAÇADE





Nuancier Hors Centre ancien

SOUBASSEMENT

Définition:

Partie inférieure, massive, d'une construction, qui surélève celle-ci au niveau du sol. Le soubassement doit encaisser les chocs sans trop se dégrader. D'une couleur distincte de l'enduit il sera plus facile à réparer à moindre frais.

En contact avec le sol il est la première zone d'évaporation à favoriser pour éviter que l'eau en provenance du sol ne remonte plus haut ou ne ressorte à l'intérieur (ce que l'on appelle les remontées capillaires).

En général gris ou peu coloré il met en valeur la couleur de l'enduit situé audessus. Composé de sable gros, il contraste avec l'aspect généralement plus fin de l'enduit de façade.



Lexique

Badigeon : enduit à base de lait de chaux, pour le revêtement et la protection des murs.

Brique : matériau céramique préfabriqué, à base d'argile cuite, aux formes géométriques et calibrées.

Chaux: liant obtenu par cuisson du calcaire. L'argile présent dans la chaux hydraulique donne au mortier de chaux une plus grande élasticité que les mortiers de ciment.

Construction: ce qui est construit, bâti, quelle que soit sa fonction - bâtiment, bâtisse, édifice, immeuble, installation, maison, monument, ouvrage.

Enduit : mélange pâteux de plâtre, mortier, ciment, etc... qu'on étend en couches minces sur une paroi de maçonnerie brute pour lui donner une surface uniforme décorative et la protéger des intempéries. Un enduit traditionnel est un mortier de chaux et de sable.

Hygrométrie : degré d'humidité de l'atmosphère.

Hygrothermie : température et taux d'humidité de l'air ambiant d'un local. C'est une mesure fréquente dans le domaine du bâtiment où on recherche un confort hygrothermique parfait pour la santé des habitants et des infrastructures.

Jointoyer: remplir avec du mortier les espaces compris entre deux éléments de maçonnerie.

Mortier: matériau pâteux, durcissant en séchant, utilisé pour lier les pierres, les briques, les agglos de ciment, ou employé en enduit. Le mortier de chaux - mélange de chaux, sable et eau, dit maigre lorsque le sable domine sa composition - a été remplacé dans la construction moderne par le mortier de ciment - obtenu par la calcination de certains calcaires argileux. Le mortier de terre est formé de terres argileuses mélangées de sable.

Patrimoine : totalité des biens hérités du passé, d'ordre culturel (tableau, livre, construction) ou d'ordre naturel (ressource, paysage...).

Pigment naturel : substance naturelle colorée produite par des organismes animaux ou végétaux. Elle donne la coloration aux peintures traditionnelles.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : document qui définit la destination générale des sols, il expose clairement le projet global d'urbanisme de la commune.

Soubassement : partie inférieure d'une construction.









Contact service urbanisme urbanisme@saintsym.fr 04.78.44.37.57

Mairie 90 Place du marché 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise